Abidjan 1934
Un quartier administratif pour une nouvelle capitale

par Jean-Jacques Fadeuilhe *

1934. Là où au début du siècle ne se trouvaient que des villages regroupant en tout quelques centaines d'habitants, s'élève désormais une ville avec des rues goudronnées, des bâtiments en dur, les installations du chemin de fer, une poste, un hôpital, etc. Hormis le quartier du chemin de fer, l'hôpital et le dessin de la trame urbaine générale, l'essentiel des réalisations s'est fait entre 1920 et 1933[1].

La décision de transférer le chef-lieu du territoire de Bingerville à Abidjan proposée dès 1920 a été confirmée en 1930 et les crédits nécessaires alloués. Le gouverneur Reste qui fut en poste du 16 janvier 1931[2] au 7 mai 1935 est en grande partie le responsable de la cohérence d'ensemble de ce projet et l'année 1934 marque, d'une certaine manière, l'aboutissement de ses efforts.

Le 10 août 1933 un décret désigne Abidjan comme nouveau chef-lieu du territoire de la Côte d'Ivoire à compter du 1er janvier 1934. Le transfert de Bingerville à Abidjan ne sera effectif qu'au 1er juillet[3].

La nouvelle capitale dispose alors de l'ensemble des services nécessaires à l'administration de la colonie à l'exception de quelques services restés provisoirement à Bingerville (le Service de l'Enseignement, le Service de l'Agriculture, le Service des Transports automobiles, et l'École Primaire supérieure indigène) et à Grand-Bassam (le Service Judiciaire, le Service des Douanes, le Service de T.S.F.). Leur implantation est déjà fixée et les terrains réservés pour y construire les bâtiments qui recevront ces différents services.

Si l'ensemble de la ville[4] a bénéficié de travaux, notamment de voirie et d'assainissement, c'est dans le quartier administratif qu'ont été érigés les principaux bâtiments du pouvoir.

Ce quartier regroupe en effet :

- le Palais du Gouvernement, abritant les bureaux, le logement du gouverneur et les salles de réception ainsi qu'un vaste jardin,
- le Secrétariat général (le logement du secrétaire général se trouvant dans un bâtiment distinct),
- les bâtiments destinés aux principaux services : Archives, Domaines et Enregistrement, Trésor,
- un ensemble de logements destinés à abriter les fonctionnaires coloniaux[5].

* jj.fadeuilhe@wanadoo.fr

Tous les documents sont issus de la Collection documentaire Jean-Jacques Fadeuilhe.

[1] Voir Jean-Jacques FADEUILHE, "Abidjan 1940. L'ilot Hôtel du Parc, Bardon, Rex", *Images & Mémoires Bulletin n° 72*, Printemps 2022, p. 15-23 ; ainsi qu'un article sur ces réalisations à paraitre dans un prochain bulletin.

[2] Désignation nominale, car en fait Paul Reynaud, ministre des Colonies le garde à Paris pour diriger son cabinet en 1931-1932. Cela ne l'empêche pas d'établir un plan de relance économique pour la Côte d'Ivoire qu'il expose dans le numéro de décembre 1931 du *Supplément illustré de la Presse coloniale*. C'est le lieutenant-gouverneur Bourgine qui assure l'intérim pendant cette période.

[3] Date fixée par arrêté du Gouverneur général de l'A.O.F. au 1er juillet 1934.

[4] Rappelons que la ville d'Abidjan constituée en commune mixte, depuis 1915, a vu ses limites modifiées à partir du 1er janvier 1922. Elle comprend désormais outre le Plateau, les territoires de : Abidjan-Adjamé, Abidjan-Santé, Abidjan-Agban, Abidjan-Blockhaus, Atékoubé, Cocody, Lokodjoro, Abodo-Doumé, Port-Bouët et Petit-Bassam. (Arrêté du Gouverneur général de l'Afrique occidentale du 30 décembre 1921 portant réorganisation de la commune mixte d'Abidjan - *J. O. Afrique occidentale*, 14 janv. 1922).

[5] Des logements pour les fonctionnaires « indigènes » sont réalisés à Treichville (article à paraitre).

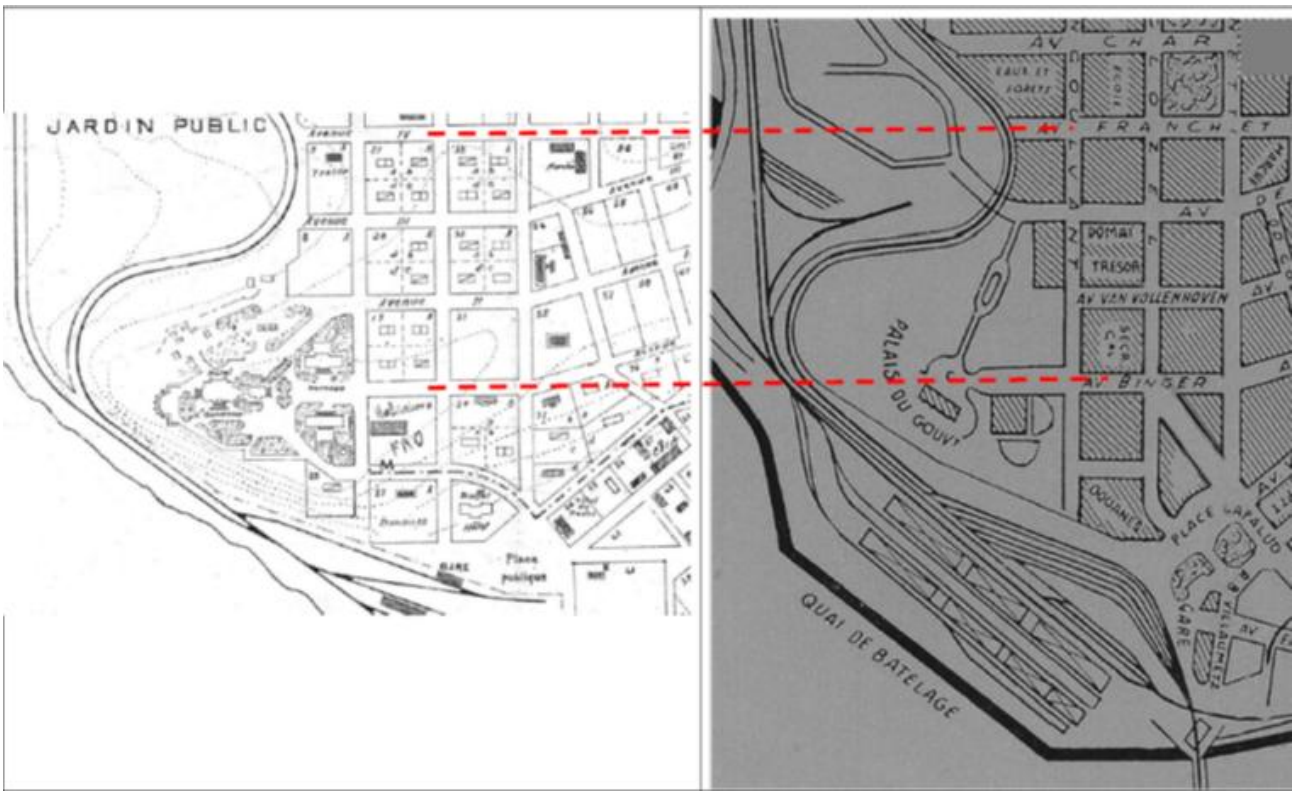

Plan d'urbanisme de 1927 - La zone du gouvernement (Hôtel du Gouverneur et bureaux) sera entièrement remaniée en 1930.

Ci-dessus plan du début des années 1950 montrant l'implantation définitive du palais du Gouverneur et indiquant le nom des rues.

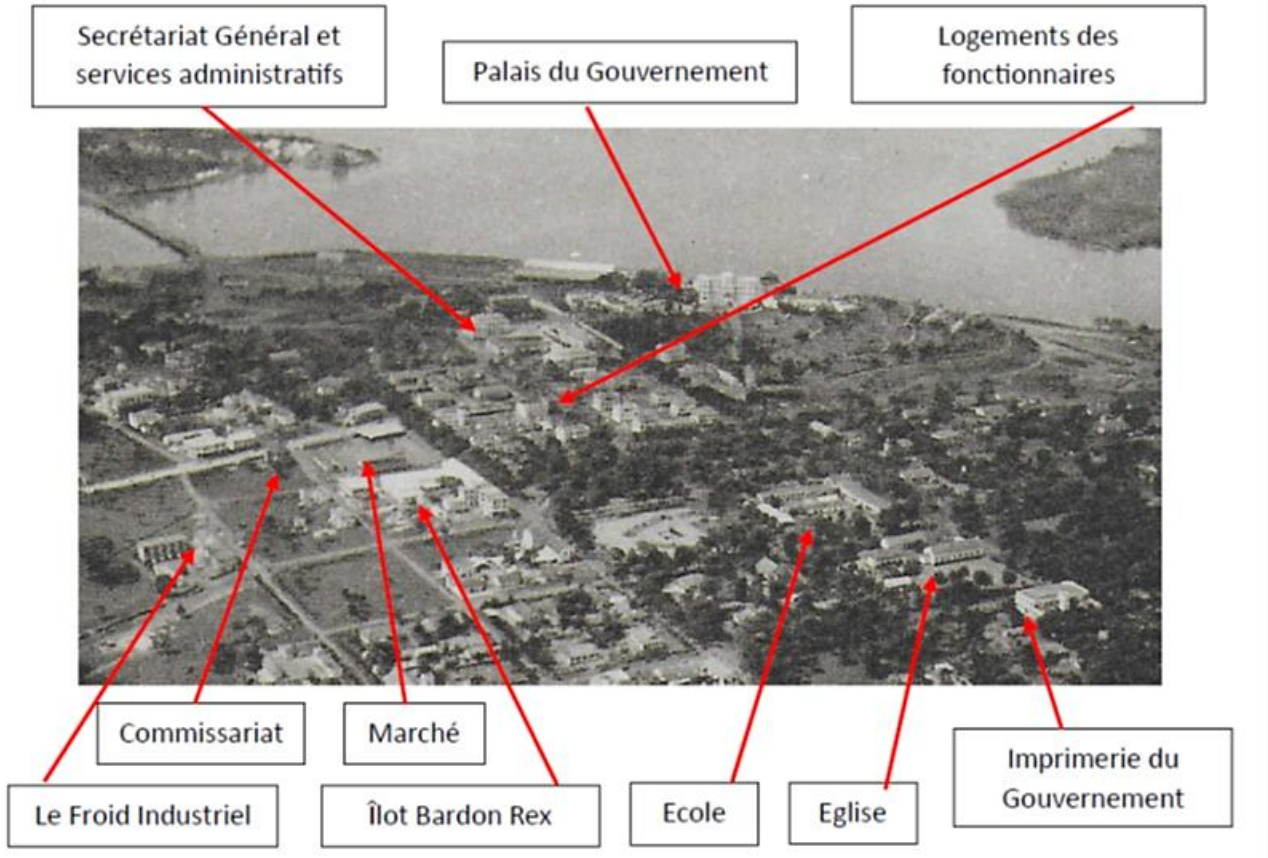

Le Plateau d'Abidjan en 1937 **(carte postale Vialle)**

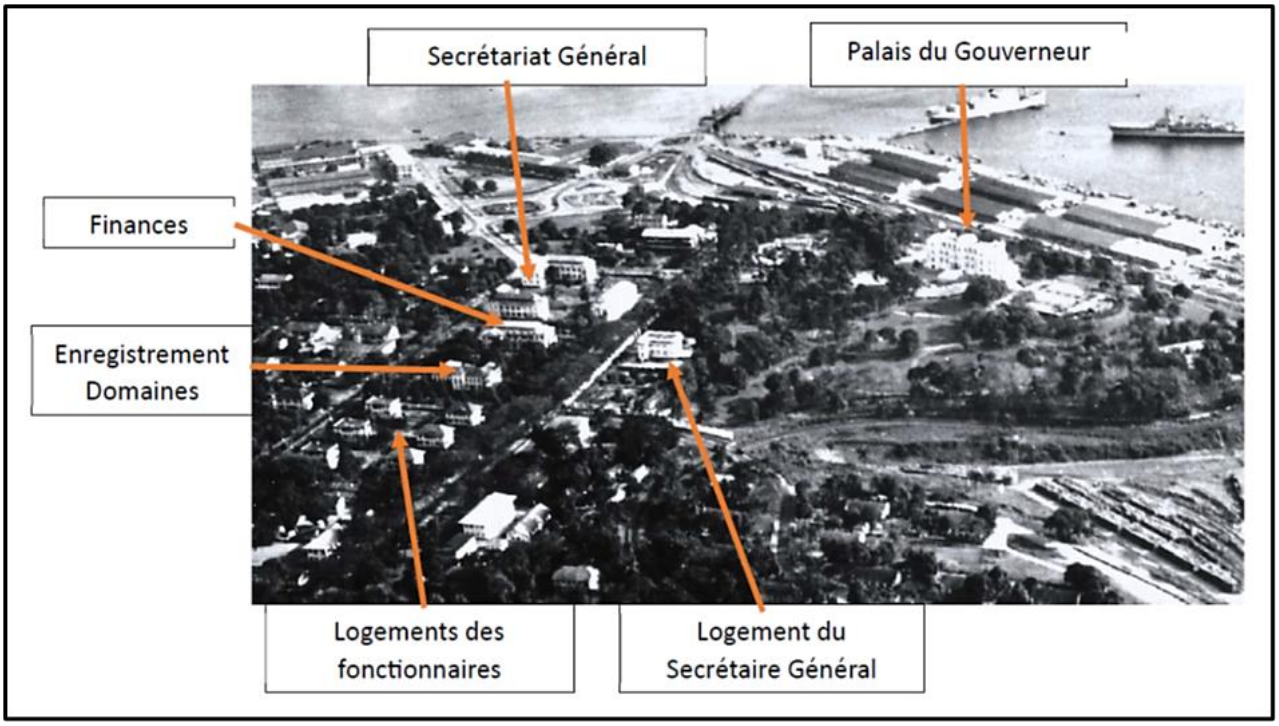

Les principaux bâtiments du centre administratif reportés sur une carte postale de 1952

Le Palais du Gouverneur

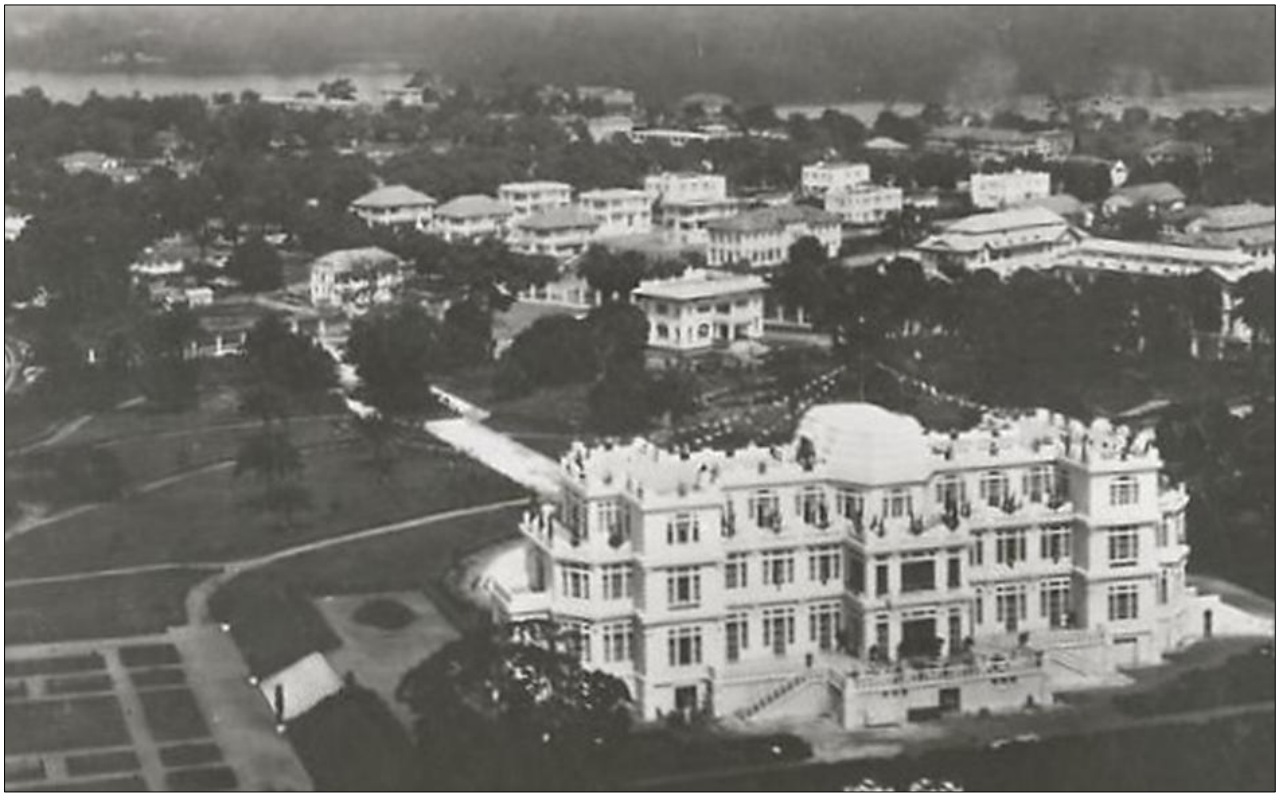

Vue aérienne - Le Palais du Gouverneur au premier plan (démoli en 1960), au second plan la villa du Secrétaire général et derrière les logements des fonctionnaires. À droite le Secrétariat général.

L'implantation de ce bâtiment imposant tranche avec le reste du bâti de la ville car il est orienté par rapport à la lagune qu'il surplombe et non par rapport à la trame viaire.

ABIDJAN - Le Palais du Gouverneur **(cliché anonyme 1939)**

Les plans du palais, initialement établis par les architectes Jaussely et Germain, ont subi d'assez nombreuses modifications à la suite d'un concours d'architectes. Ce sont les plans de Monsieur Baudoin, architecte à Abidjan et Grand-Bassam, qui furent finalement retenus. « L'édifice domine admirablement la vaste et large lagune Ebrié, face à la mer toute proche. D'un caractère sobre, aux lignes simples et modernes, il comprend un vaste rez-de-chaussée, destiné aux réceptions, et deux étages respectivement réservés aux appartements et aux bureaux. Les communs et les dépendances sont en sous-sol. Le tout est couronné d'une immense terrasse surmontée par un dôme en béton armé. Enfin un jardin-parc aux vives colorations tropicales sera le digne cadre d'une œuvre qui fait honneur à la technique comme au goût français[6] ». Les travaux furent réalisés par la Compagnie des Constructions générales en Afrique française à Abidjan.

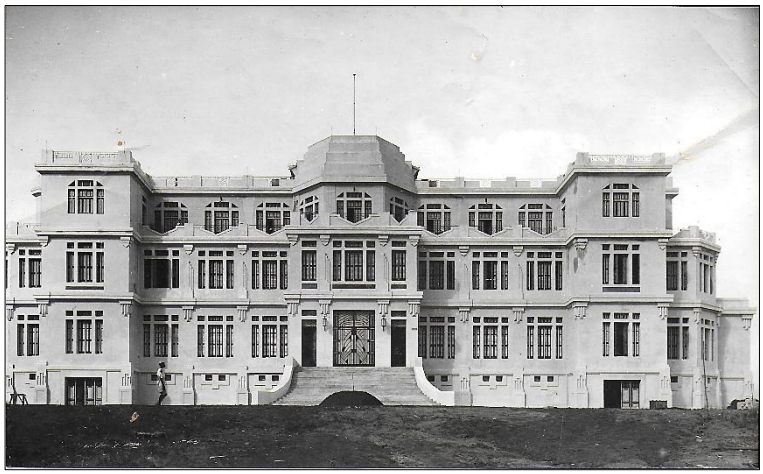

Le Palais du Gouvernement

Photos anonymes, d'architecte ou d'entreprise, début 1934.

Façade principale

Vue depuis l'ouest

[6] *L'Illustration*, 2 mars 1935, page 256.

Le Palais du Gouverneur – Les jardins
(Édition Hélio Audry)

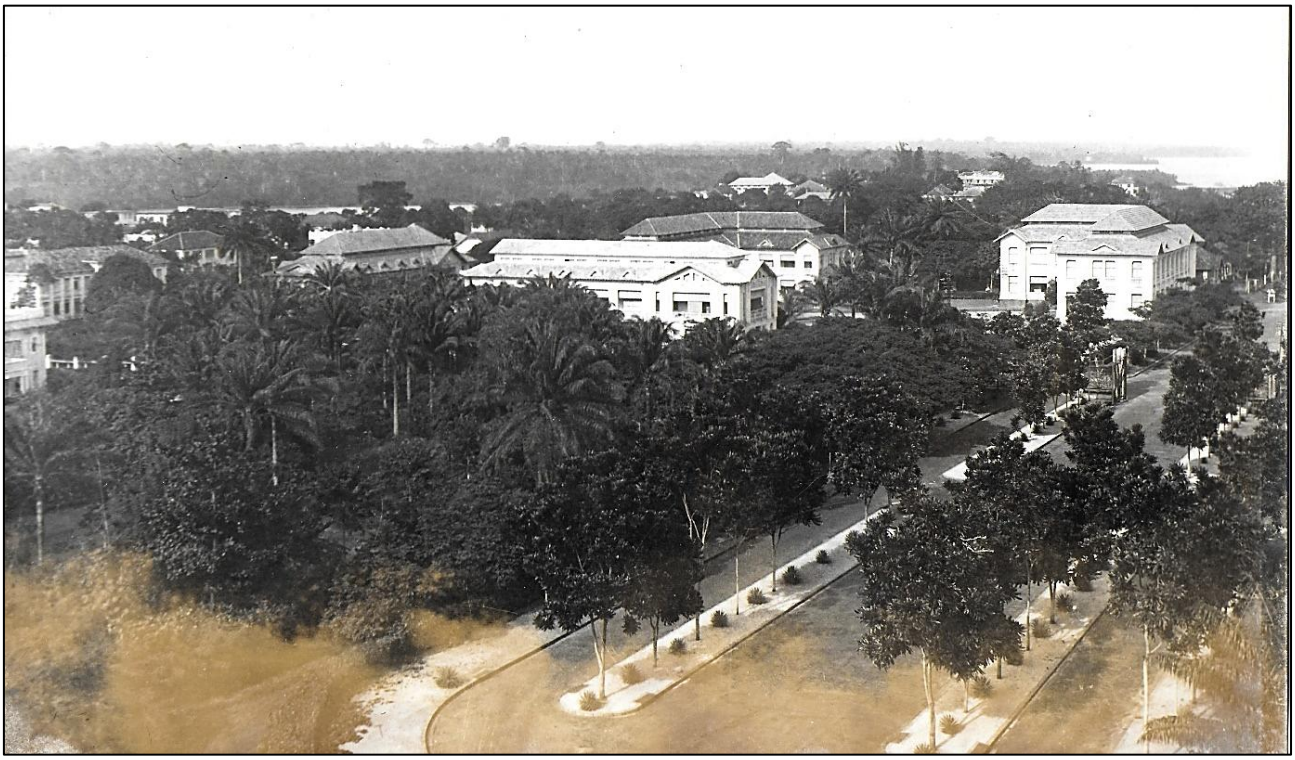

Vue du quartier administratif prise depuis la terrasse du Palais du Gouverneur
Le nord est à gauche de la photo (cliché anonyme 1939)

Les bâtiments administratifs

Outre le Palais et les bureaux du Gouverneur le programme des bâtiments administratifs comprend :

- le Secrétariat Général,
- la Direction des Finances
- la Direction du Trésor,
- la Direction de l'Enregistrement et des Domaines,
- les Archives,

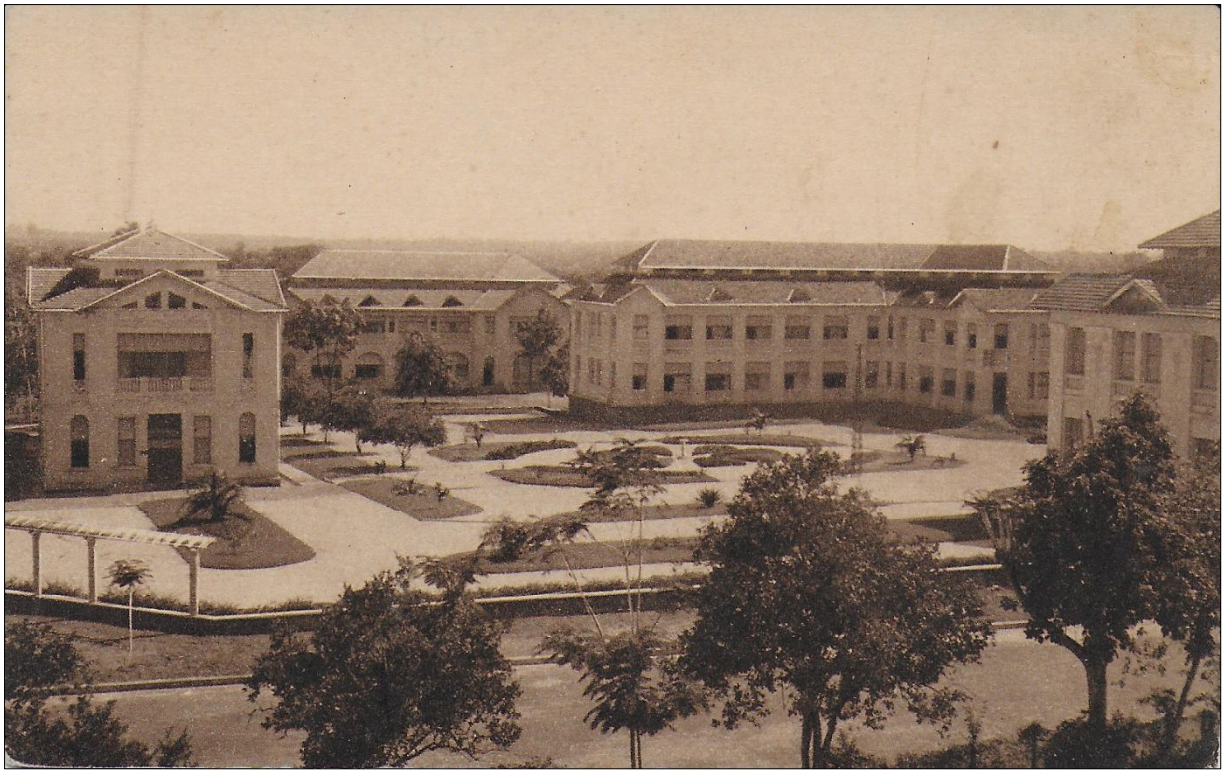

Abidjan – Les bureaux administratifs **(carte postale Hélio Audry)**
À droite le bâtiment du Secrétariat général, au centre le Trésor, et à gauche les Archives.

Le boulevard Treich-Laplène
Au fond le Secrétariat général, à droite au premier plan l'hôtel des PTT construit en 1921-22.

(photo-carte anonyme)

Le Trésor

(carte postale Ch. Périnaud)

Le Bâtiment de l'Enregistrement et des Domaines

(cliché anonyme)

L'Enregistrement (au centre) et les maisons des fonctionnaires (des deux côtés).

(carte postale Rustom)

Les logements des fonctionnaires

C'est un ensemble de 48 logements pour fonctionnaires européens qui est érigé dans le prolongement des bâtiments administratifs et qui va jusqu'à la Chambre d'Agriculture avec le marché en face.

Les logements des fonctionnaires, avenue Delafosse

(carte postale BR)

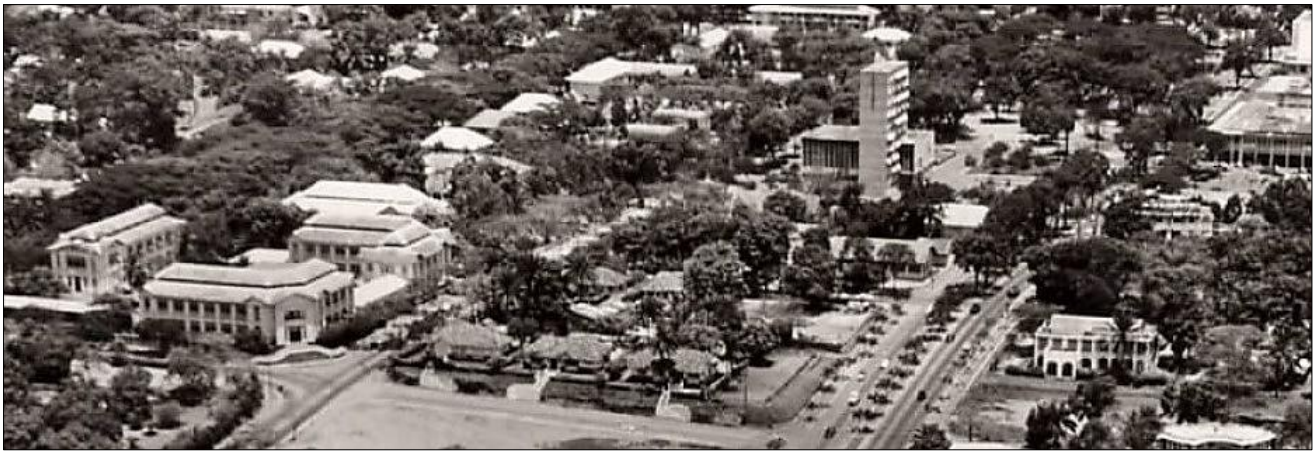

En 1956 quelques logements ont été démolis pour laisser place au nouvel Hôtel de Ville

L'imprimerie du Gouvernement

L'Imprimerie du Gouvernement
(carte postale Ch. Périnaud)

1934 fut une année faste pour Abidjan. Janvier vit se dérouler la première foire-exposition de la colonie, puis les services administratifs quittèrent Bingerville pour occuper le nouveau quartier administratif et le 1er juillet la ville devint le chef-lieu du territoire et au mois d'août une grande fête fut organisée pour célébrer ce transfert.

Dans les prochains articles nous traiterons des aménagements d'accompagnement réalisés au Plateau, puis des « quartiers indigènes » et enfin des diverses manifestations qui émaillèrent cette année.